

**ABONNEMENT**

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

**POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE**

# L'ÉCHO SAUMUROIS

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**

**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**INSERTIONS**

Annonces, la ligne . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 15

**RÉSERVES SONT FAITES**

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**

A PARIS,  
A L'AGENCE HAYAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

**Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.**

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 31 JANVIER

**Election d'un député**

Scrutin du 26 février 1888

**Aux électeurs de Maine-et-Loire**

Messieurs les Électeurs et chers Concitoyens,

Un grand nombre d'entre vous ont bien voulu m'engager à poser ma candidature en remplacement du regretté M. Chevallier.

Attaché à l'Anjou par des liens de famille, fixé désormais dans notre département, que j'ai appris depuis plus de trente ans à connaître et à aimer, j'ai accepté les offres si flatteuses du Comité conservateur, et je viens solliciter vos suffrages.

Si je recevais la mission de vous représenter à la Chambre, j'y porterais un dévouement absolu aux idées conservatrices, et je regarderais l'honneur d'avoir à les défendre comme la plus agréable récompense d'une vie consacrée tout entière au service du pays.

Je m'élèverais contre toute atteinte portée, en matière d'enseignement, aux droits des familles et des communes ; je combattrais la politique funeste qui opprime les consciences sous le masque de la liberté, et qui gaspille la fortune publique ; je m'associeraux protestations indignées qu'appellent les scandales sans précédents auxquels nous assistons ; je me montrerais l'adversaire décidé des hommes qui, par complicité ou par faiblesse, sont toujours prêts à pactiser avec l'anarchie.

Mon appui le plus énergique serait acquis aux mesures protectrices de l'agriculture et

de l'industrie. Voulant la paix, et persuadé qu'une armée fortement organisée en est la meilleure garantie, je ferais tous mes efforts pour donner à nos institutions militaires l'esprit de suite et la stabilité, que leur enlèvent les fluctuations de la politique.

Ce programme, Messieurs, est celui des députés que vous avez élus en 1885, à une majorité de 26,000 voix. Vous tiendrez, je n'en doute pas, à prouver, le 26 février, la fermeté de vos sentiments et la persistance de vos revendications ; j'attends avec confiance le résultat du scrutin.

Agréez, Messieurs et chers Concitoyens, l'expression de mes sentiments très dévoués.

Général de division LACRETELLE.

Molieres, près Angers, le 24 janvier 1888.

**A LA CHAMBRE**

Lundi, 5 heures.

Nous venons d'entendre un remarquable discours de M. d'Aillières. L'honorable député de la Sarthe vous a déshabillé les finances de la République avec une dextérité peu commune.

En face du programme financier de la Droite : « Ni nouveaux impôts, ni nouveaux emprunts ; des économies », il a fait apparaître celui du régime actuel, qui comporte de nouveaux impôts, l'emprunt perpétuel, le gaspillage.

On avait annoncé un budget de réformes. Les réformes proposées par la Commission consistent en ceci :

Une réduction de 30 millions au budget des cultes ;

Une augmentation de 80 millions sur l'impôt des boissons et de 50 millions sur l'impôt des successions.

En un mot, le projet de la commission impose un surcroît de charges aux contribuables dont l'immense majorité est catholique, et, en échange, il les outrage dans

leurs consciences, il tend à rendre plus difficile l'exercice du culte.

130 millions d'impôts nouveaux : voilà la grande réforme financière de l'année 1888. Et le budget ordinaire n'en présente pas moins, en adoptant les chiffres plus que suspects de la Commission, un déficit de 273 millions auxquels il convient d'ajouter — pour avoir l'écart total entre les recettes et les dépenses — le montant du budget extraordinaire.

M. d'Aillières ne s'est pas borné à dénoncer le mal ; il a aussi indiqué le remède.

Le remède, il réside dans de sérieuses économies. Il est là et pas ailleurs.

La République a élevé de 236 à 400 millions les traitements des fonctionnaires. C'est une augmentation de 164 millions !

Ne pourrait-on pas réduire cette somme de 400 millions, notamment par la suppression des trésoriers-payeurs généraux ?

Ne pourrait-on pas aussi élever l'âge requis pour les pensions de retraite, réprimer plus efficacement les fraudes, diminuer les dépenses scolaires et celles des travaux publics, mettre dans une sage mesure les colonies à contribution, etc., etc. ?

Evidemment cela serait facile, mais les républicains ne sont pas hommes à diminuer le menu du banquet où ils s'engraissent en roinant la France. Ils ont la dent longue et l'appétit féroce, nos bons démocrates.

La Monarchie seule pourra sauver le pays de la banqueroute. La démonstration de cette vérité apparaît dans ce contraste :

En 1876, le dernier budget réglé par la monarchie Assemblée nationale se soldait par un excédent de recettes ;

Depuis que les républicains ont pris le pouvoir, nos budgets se chiffrent par des déficits qui, depuis plusieurs années déjà, dépassent le demi-milliard.

La Monarchie, c'est le salut de la fortune de la France.

La République, c'est la banqueroute et la ruine nationale.

6 h. 10.

M. Amagat défend le maintien de l'exercice pour les boissons.

La suppression de l'exercice, dit-il, encouragerait la fraude.

Le Trésor serait pillé à pleines mains.

L'orateur demande à remettre à demain la suite de son discours.

La Chambre fait droit à cette demande et se sépare à six heures.

**LE PROJET DE M<sup>re</sup> FREPPEL**

M<sup>re</sup> Freppel a fait à la Chambre une proposition qui, si elle avait été acceptée, aurait pu rendre de très grands services aux contribuables.

M<sup>re</sup> l'évêque d'Angers demandait qu'on volât les douze douzièmes du budget de 1888 et qu'on renvoyât les discussions inutiles qui vont se produire au budget de 1889.

Voici le double et même le triple profit qu'auraient retiré de ce projet les contribuables.

D'abord, ils payaient leurs impôts en 1888 sur les bases de ceux de 1887 ; donc ils ne pouvaient pas être surchargés, ce qui les menace très fortement, ils peuvent en être convaincus.

En second lieu, la Chambre des députés n'était pas obligée de passer des mois dans des discussions oiseuses et inutiles dont les contribuables, en salariant les députés, font les frais et qui se terminent toujours, avec les républicains, par de l'argent soustrait de la poche des contribuables et qui est, sinon introduit dans celle de nos maîtres, du moins employé directement à des choses dont ils profitent.

Enfin, le renvoi de la discussion du budget aurait peut-être permis le vote de quelques lois utiles qui attendront naturellement sous l'orme que les députés aient fini de bavarder.

Les discussions du budget sont nécessaires sous les monarchies parlementaires, où il y a des ministères sérieux présentant des projets financiers préparés dans le but de satisfaire aux grands intérêts généraux du pays. Mais sous le gouvernement en l'air dont nous avons le malheur de jouir, la discussion du budget n'apprend rien que le

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

**Une Institutrice à Berlin**

PAR M<sup>lle</sup> MARIE MARÉCHAL

Mais, pour être vaillante, Giselle n'en était pas moins sensible ; c'était, au contraire, une de ces natures exquises et délicates, pour lesquelles rien ne passe inaperçu ; aussi, lorsqu'elle entra chaque jour à huit heures du matin dans la salle d'étude (on désignait ainsi un petit salon simplement meublé, situé au rez-de-chaussée, et donnant sur le jardin de l'hôtel), était-elle obligée de tenir son cœur à deux mains, pour l'empêcher de tressaillir en recevant le salut hautain de ses élèves. Elles entraient toutes trois à la fois, les deux sœurs portant la tête haute, le regard assuré, ajustant les plis de leur longue jupe ou les rubans de leur corsage, puis elles passaient devant la table de leur jeune institutrice, en faisant une légère inclination de tête, et s'asseyaient à leur pupitre, sans avoir même échangé un banal bonjour, ou la phrase d'usage : « Comment vous portez-vous ? »

Pendant le temps des leçons, il est vrai, Giselle savait se faire sa place, et commander l'at-

tention et le respect ; les deux sœurs avaient d'ailleurs un goût naturel pour le travail, qu'elles comprenaient chacune à leur manière, suivant leur tempérament analytique ou synthétique, mais en somme elles se montraient intelligentes et appliquées ; seule, la petite Frida, en dépit de sa mémoire heureuse et d'une grande vivacité d'esprit, plus Française qu'Allemande, continuait à se déclarer rebelle à tout enseignement. En revanche elle était enjouée, caressante, et si disposée à aimer son institutrice, qu'un jour M<sup>lle</sup> de Gastein l'avait trouvée suspendue au cou de Giselle, qui recevait avec reconnaissance les marques de la naïve tendresse de l'enfant.

De là une sévère réprimande de la comtesse.

— Je ne m'étonne plus maintenant, mademoiselle, de la paresse de Frida ; vous avez une singulière manière de témoigner votre mécontentement à une élève indocile et inattentive !

Giselle répondit, en hésitant un peu, qu'elle croyait nécessaire de conduire Frida par la douceur.

— Et à quels résultats arrivez-vous, je vous prie, avec cette théorie spéciale ? Elle n'a pas fait un progrès depuis qu'elle est entre vos mains.

— Malheureusement, madame, je ne le sais que trop. Frida en est toujours au même point, mais je compte parvenir un jour à vaincre cette incroyable paresse. L'étude à contre-cœur ne

vaut rien, j'imagine ; voilà pourquoi je ne cherche pas à lui apprendre par contrainte aujourd'hui ce qu'elle apprendra volontairement avant peu, je l'espère du moins.

— Faux raisonnement, mademoiselle, raisonnement à la française, c'est tout dire ; en attendant les résultats que vous promettez avec tant d'assurance, et sur lesquels je ne compte guère pour ma part, je vous prie de vous abstenir de témoignages de satisfaction, fort déplacés et fort choquants dans leur familiarité.

— Je l'aime, moi ! s'écria la petite fille, que sa mère voulait emmener, et qui s'accrocha à la robe de Giselle.

— Taisez-vous ; vous êtes une sotte enfant, et une désobéissante incorrigible. Ne vous ai-je pas défendu plusieurs fois déjà d'embrasser Gretchen et Dorothee ?

— Oh ! s'écria la petite rebelle, avec un accent d'indignation.

Elle n'en dit pas davantage, mais ses yeux flamboyaient, et dès que sa mère eut tourné le dos, elle se jeta en pleurant dans les bras de Giselle, qui, pâle d'humiliation, trouva néanmoins des paroles douces et fermes pour consoler son élève et l'exhorter à l'obéissance.

— Je ne peux pas entendre des choses pareilles, s'écria Frida au milieu de sanglots entrecoupés ; mais on aura beau faire, je vous aimerai, je vous

obéirai, et j'apprendrai mes leçons, rien que pour vous faire plaisir. Cela les fera bien enragé !

Si Giselle, après une pareille scène, avait pu s'illusionner encore sur la place qui lui était assignée dans la maison, à peine au-dessus des femmes de chambre et des personnes de service, elle aurait été tout à fait éclairée par une petite aventure qui se passa quelques jours après celle que nous venons de raconter.

Une après-midi de jeudi, comme l'institutrice, tenant Frida par la main, accompagnait ses élèves au Jardin des plantes, elle remarqua, tout en causant avec la petite fille, qui l'accablait de questions sur les fleurs et les animaux, que les sœurs, froides et fières dans leur élégante toilette, se retournaient souvent pour suivre de l'œil un chapeau, une robe, un costume, qui excitait leur admiration ou leurs railleries.

Bettina l'analyste, surtout, dévisageait d'une façon réellement insolente les personnes qui passaient à sa portée, et Giselle crut devoir lui en faire la remarque.

Sur les bords de la Sprée, comme sur les bords de la Seine, paraît-il, il se trouve de jeunes filles qui, à l'exemple des poupées françaises, attachent un grand prix aux chiffons, dissèquent une toilette en un tour de main, et accordent ou refusent gravement leur approbation à telle ou telle exhibition ambulante des modes du jour.

pays ne sache depuis longtemps.

On nous vole : nous ne le savons que trop et cela depuis longtemps.

Les budgets républicains ne sont pas même sérieux. Ils ont été préparés par trois ou quatre ministres dont la seule et unique préoccupation a été de chercher, à l'aide de moyens généralement malhonnêtes, à cacher au public de très fortes dépenses. De cette façon, on jette les millions dans la caisse où les républicains se délectent quand elle est bien garnie et les contribuables n'y voient que du feu.

Un ministre des finances, sous la République, cherche à devenir un habile prestidigitateur et un effronté charlatan.

La proposition de M<sup>r</sup> Freppel n'a pas été acceptée par la majorité républicaine, par cette raison que nos maîtres n'ayant jamais eu d'autre objectif que de tromper le pays, veulent prononcer force discours dans lesquels ils proposeront une réforme générale des impôts, la suppression du budget des cultes et autres niaiseries qui sont toujours accueillies par des tonnerres d'applaudissements dans le parti où les imbéciles pullulent.

La discussion générale du budget servait autrefois aux orateurs à passer en revue la politique générale : c'est encore ce qui a lieu dans les pays où les ministères durent ; mais en France, où on les renverse tous les trimestres et où la politique intérieure donne lieu toutes les semaines à une exhibition de radicaux sur les planches de la tribune, la discussion de la politique générale, à propos du budget, est tout à fait impossible. Ce n'est pas l'envie qui en manque aux républicains, mais on ne peut pourtant pas répéter tous les jours la même chose. Autant vaudrait nous apprendre, en fait de choses nouvelles, que la Société Wilson, Grévy et C<sup>o</sup> n'était pas très correcte.

L'économiste M. Passy a prononcé le premier discours. Il a reconnu, comme nous l'avons fait remarquer déjà, que la dette flottante, malgré les six milliards d'emprunts faits par les républicains, dépassait deux milliards, ce qui est, d'après M. Passy, un chiffre inquiétant, les sommes dues étant exigibles à une échéance très rapprochée.

D'après M. Lanjuinais, la dette flottante serait non pas de deux milliards, mais de quatre milliards, et M. Passy n'a pas contesté l'affirmation de M. Lanjuinais.

On peut voir, par ces simples chiffres, dans quel gâchis les républicains ont mis les finances de l'Etat. Nous avons dépensé des sommes énormes pour réorganiser notre armée. Tout le monde sait que la guerre ne se fait pas sans argent, et qu'un peuple riche soutient avec d'autant plus de facilité une lutte.

Les républicains, avec une dette flottante de quatre milliards, six milliards d'emprunts en rente consolidée faits en huit années, nous placeront, au début d'une guerre, dans une situation financière épouvantable et qui nous donnerait déjà une infériorité sur nos adversaires.

C'est le premier point signalé par un républicain dans la discussion du budget.

A. LENTHERIC.

Belline, en particulier, avait eu le tort de tenir, très haut, des propos fort désobligeants pour deux étrangères qui se promenaient à quelques pas d'elles.

Mécontente du léger reproche que Giselle lui avait adressé, le plus doucement du monde, elle alla se plaindre à sa mère, à peine de retour dans Friederichstrasse, et l'institutrice, qui n'avait pas encore eu le temps de quitter son chapeau, fut mandée en hâte chez M<sup>me</sup> de Gasteln.

— Vous vous méprenez étrangement sur vos devoirs, mademoiselle, lui dit la comtesse, en lui jetant un de ces regards froids comme l'acier, qui blessaient Giselle plus qu'ils ne l'épouvantaient. Je vous ai confié l'instruction de mes filles, rien de plus. Le reste me regarde, et d'ailleurs, sous le rapport de l'éducation, ajouta-t-elle avec un méchant sourire, mesdemoiselles de Gasteln n'ont rien à apprendre de mademoiselle Duparc.

Lorsque Giselle sortit du petit salon qui précédait la chambre de la comtesse, elle trouva dans l'antichambre Frida, en grande conversation avec Schwartz, le petit chanteur de tyrolienne. Il tenait à la main un énorme bouquet de bluets et de coquelicots dont Frida cherchait à s'emparer, et que Schwartz défendait de son mieux.

— C'est pour la Fraulein, dit-il enfin, à bout

## AFFAIRE WILSON

### L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

La commission d'enquête a entendu M. Richmann, du ministère des finances.

Il résulte des déclarations du déposant que M. Wilson emportait fréquemment des pièces chez lui, surtout parmi les documents concernant le personnel.

### LA DÉMISSION DU PROCUREUR GÉNÉRAL BOUCHEZ

On commence à parler avec persistance au Palais de Justice de la démission de M. Bouchez. On cite même déjà le nom de son successeur, ce qui est peut-être aller un peu vite. La retraite de M. le procureur général étonnerait peu, cependant. On apprécie en général sévèrement le rôle trop actif joué par ce magistrat dans les diverses affaires Wilson.

La démission de M. Bouchez serait suivie, dit-on, de celle de M. Bernard, procureur de la République.

## VIOLATION DU CONSULAT FRANÇAIS A DAMAS

Les Turcs imitent les Italiens. On télégraphie de Constantinople :

« Le 25 janvier, à Damas, un officier de la police turque, accompagné de quinze agents armés, força les portes de notre consulat.

« Un garde du consulat ayant fait mine de s'opposer à cette invasion, l'officier le menaça de son revolver et ordonna à sa troupe de préparer ses armes pour repousser toutes les autres velléités de résistance. En outre, sur un coup de sifflet de l'officier, trois autres individus également armés vinrent renforcer les premiers.

« Le consul de France, aussitôt prévenu, arriva, accompagné de son drogman et du chancelier ; mais il dut se borner à empêcher l'effusion du sang et ne put que protester contre la violation du consulat, en laissant la bande des envahisseurs accomplir son œuvre et procéder à l'arrestation d'un sujet français qui fut emmené et incarcéré dans la prison turque.

« Ce sujet français est un des Algériens qui ont suivi Abd-el-Kader à Damas.

« Quant au fils d'Abd-el-Kader, il est si bien rassuré sur la considération dont jouit la République sur la côte syrienne, qu'il demande au gouvernement français de lui assigner une autre résidence.

« Crispinus, on le voit, fait école. On pense qu'il n'est nul besoin de se gêner avec un gouvernement qui tend si complaisamment l'échine aux coups de pied de l'âne.

« Que nous voilà loin de ces temps monarchiques où un léger coup d'éventail sur le bras du consul, M. Delval, déterminait l'expédition d'Alger suivie de la conquête de l'Algérie ! Maintenant c'est le revolver au poing qu'on parle aux consuls de la République, et l'on sait de quelles satisfactions celle-ci se contente.

« Aujourd'hui encore elle ne paraît pas devoir être moins coulante, car en donnant ordre à l'amiral Oly de se rendre en rade de Beyrouth avec le *Vauban* et deux avisos,

d'arguments.

— Ah ! tant mieux, s'écria Frida toute joyeuse. Tu l'aimes donc ?

— Oui, répondit le petit garçon avec un sérieux touchant.

— Et pourquoi ? demanda vivement l'espiègle.

— Parce que les autres ne l'aiment pas.

Le bruit d'un baiser retentissant éveilla l'attention de Giselle, qui s'avancait distraite et les yeux baissés. Qu'aurait dit la comtesse de Gasteln ? Qu'aurait dit la longue suite des sœurs, dans leurs vieux cadres blasonnés, s'ils avaient été témoins d'une familiarité aussi choquante ? Le baiser avait été donné par l'innocente Frida, et il avait été reçu par Schwartz, qui, confus d'un tel honneur, se mit à se frotter la joue, d'un air penaud, au moment où Giselle passa devant lui, et en oublia de lui offrir son bouquet.

C'était donc un ami nouveau que le petit Schwartz ! Un humble ami, bien dénué de ressources pour protéger celle qu'il aimait, bien impuissant à la défendre, et Giselle avait vraiment besoin d'être défendue ; mais, enfin, c'était un ami, un sourire sur son passage, des yeux brillants qui la regardaient avec admiration, et, chaque dimanche, un bouquet de fleurs des champs, pour égayer sa chambre obscure.

(A suivre.)

elle a bien soin de dire *urbi et orbi* qu'il n'y a dans cet envoi aucune pensée de provocation et que nos bâtiments n'ont d'autre mission que de protéger nos nationaux et au besoin de les recueillir. On n'est pas plus accommodant.

« Depuis quelque temps, les incidents se succèdent avec une rapidité très extraordinaire. Il semble que partout on ait l'intention préméditée de narguer le gouvernement français. Nous espérons cependant que, malgré sa gravité, celui-ci se terminera à notre avantage. Encore une fois, nos droits sont trop certains pour qu'ils ne soient pas reconnus, avec plus ou moins de bonne grâce. »

## INFORMATIONS

### LES ELECTIONS

Plusieurs républicains, désirant modifier le mode électoral de la Chambre, viennent de déposer une assez curieuse proposition de loi.

Cette proposition, qui est signée de MM. Méline, Mérillon et Alfred Laroze, est ainsi conçue :

« Article premier. — Les députés sont élus pour six ans, et renouvelables par moitié tous les trois ans.

« Au début de la première session, les départements seront divisés en deux séries comprenant un nombre égal de députés.

« Il sera procédé par la voie du tirage au sort à la destination de la série qui devra être renouvelée à l'expiration de la première période triennale.

« Art. 2. — En cas de dissolution, les deux séries seront renouvelées intégralement.

« Les départements de la série qui était à renouveler la première, formeront la série soumise au 1<sup>er</sup> renouvellement triennal.

« Art. 3. — La présente loi sera applicable aux premières élections générales. »

Les républicains semblent goûter assez ce nouveau procédé qui les affranchirait un peu plus longtemps de ce suffrage universel qu'ils prétendent aimer d'une amour si tendre.

La commission municipale a repoussé par 4 voix contre 3 la proposition de M. Pichon tendant à faire payer 300,000 francs par l'Etat le logement du préfet de la Seine. L'Etat n'a rien à voir en cette affaire. Tout au plus le Conseil général de la Seine peut-il y être mêlé. On ne sait quand le rapport sera déposé. D'ailleurs, le gouvernement paraît décidé à demander le renvoi de la discussion à mercredi au plus tôt.

### LES RECEPTIONS A L'ELYSEE

Voici des renseignements précis sur les jours et heures de réception du Président de la République et des chefs de service à l'Elysée :

M. Sadi-Carnot reçoit les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 à 11 heures du matin ;

Son secrétaire particulier, M. Arrivière, reçoit les lundi, mercredi et vendredi, même heure ;

Les autres chefs de service, les mêmes jours et à la même heure.

Les lettres d'audience pour le Président de la République doivent lui être adressées DIRECTEMENT.

Pour la réponse, il faut quatre jours au moins et huit jours au plus.

### ATTAQUE AU TONKIN D'UN DETACHEMENT FRANÇAIS

Encore une surprise de l'Extrême-Orient ! Une reconnaissance s'étant attardée dans les environs de Bacat a été attaquée par des pirates. Quelques légionnaires et artilleurs ont été mis hors de combat. Les ministériels se hâtent d'expliquer que la reconnaissance n'était que sous les ordres de sous-officiers, qu'elle n'appartenait pas à la colonne Perrot qui a dû arriver sans difficultés à Lai-Hau. Mais toutes ces explications ne confirment-elles pas les mouvements de troupes et ne démontrent-elles point que la pacification est loin d'être achevée ? Le retour du lieutenant gouverneur Piquet éclaircira peut-être les renseignements assez confus qui nous parviennent depuis quelques jours de notre colonie indo-chinoise.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 janvier.

Le marché de nos rentes conserve une grande fermeté : le 3 0/0 clôture à 81.35, le 4 1/2 0/0 à 107.70.

L'action du Crédit Foncier se traite à 1,370. Les obligations des diverses séries sont très bien tenues et donnent lieu à des transactions assez suivies. Les demandes portent surtout sur les titres qui ne sont pas encore au pair et qui par suite laissent une marge de hausse suffisante.

La Société Générale est en hausse à 432.50. Les transactions de cette valeur ayant lieu au comptant sont de fait beaucoup plus limitées que si elles étaient traitées à terme.

Les Dépôts et Comptes courants sont toujours fermement tenus à 600.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,310 francs sur le report de l'année précédente.

Les Polices A B de l'Assurance financière sont toujours recherchées et donnent lieu à des achats nombreux et très suivis. Rappelons que les garanties de ces titres en font des valeurs dignes de figurer dans les portefeuilles des capitalistes.

L'action de Panama clôture à 296 fr. Les obligations des diverses séries sont assez recherchées. L'Assemblée générale des actionnaires aura lieu le 1<sup>er</sup> mars.

Le Corinthie, toujours délaissé, reste en clôture à 240 francs. Il est présumable que cette valeur atteindra des cours plus inférieurs encore.

La Transatlantique reste stationnaire à 520. Nos chemins de fer sont bien tenus.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST

Par une mesure exceptionnelle vis-à-vis du personnel militaire et qu'il est intéressant de relever, le gouvernement allemand a envoyé les insignes de grand-croix de l'Aigle rouge au brillant divisionnaire qui préside le comité de notre cavalerie, à l'ancien commandant de l'Ecole de Saumur, le général L'Hôte, dont on se rappelle les savantes conférences au camp de Châlons.

### MUSIQUE MUNICIPALE

Le deuxième Concert donné à ses membres honoraires par la Musique Municipale de Saumur aura lieu, dans les salons de la Mairie, demain mercredi, 1<sup>er</sup> février, à 8 heures du soir.

#### Programme.

1. Si j'étais Roi, fantaisie avec solo d'alto : MUSIQUE MUNICIPALE.
2. Je n'sais plus ce que j'veux dire, chansonnette, par M. TELLIAM, des concerts de Bordeaux.
3. Fantaisie sur *Don Pasquale*, pour hautbois, par M. Y. DEJEAN, hautbois solo du théâtre d'Angers.
4. L'Ombre, de Flotow, solo de baryton, par M. DANIERE.
5. Le Siège de Tuyen-Quan, fantaisie épisodique, avec chœur à quatre voix : MUSIQUE MUNICIPALE.
6. En province, grande scène comique (répertoire Desroseaux), par M. TELLIAM.
7. La Véritable Manola, de Bourgeois, par M. DANIERE.
8. Air varié et Polonaise, de Habens, pour hautbois, par M. DEJEAN.
9. Les Deux Chanteurs sans place, duo comique, par MM. TELLIAM et DANIERE.
10. Volupté, mazurka, avec solo de clarinette : MUSIQUE MUNICIPALE.

Le piano sera tenu par M. WEBER.  
Le Chef de musique,  
V. MEIER.

### LOTTERIE COLONIALE

Hier a eu lieu le tirage définitif de la Loterie coloniale.

Les numéros gagnants sont remboursables à partir du 15 février prochain au siège du comité, n° 106, rue de Richelieu, Paris. Voici la liste des principaux numéros gagnants :

Le numéro 4,008,064 gagne 100,000 francs.

Le n° 4,156,841 gagne 50,000 francs.

Le n° 25,493 gagne 20,000 francs.

Le n° 956,622 gagne 10,000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs : 743,753 — 461,394 — 744,040 — 955,593 — 769,631 — 414,081.

Les dix-neuf numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

674,477 — 778,474 — 4,534,490

809,562 — 834,007 — 429,320 — 843,180

— 396,843 — 46,819 — 1,124,314

— 1,193,285 — 4,203,621 — 433,354

4,509,742 — 1,310,365 — 671,936 —  
25,464 — 82,616 — 907,394.

Enfin, 1,445 numéros sont payables à  
400 francs.

### Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime l'Union Saumuroise

Assemblée générale du 29 janvier 1888.

Les Membres de la Société se sont réunis en assemblée générale, conformément à l'article 16 du règlement, dans le lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Milon, vice-président, M. le Dr Peton, président, s'étant fait excuser.

A cette réunion plénière ont bien voulu assister : MM. le général Danloux, commandant l'Ecole de cavalerie, et Bodin, président du Tribunal civil, présidents d'honneur de la Société.

M. Milon donne lecture d'une lettre de M. le Dr Peton, empêché, donnant sa démission de président de la Société.

Il est procédé ensuite au renouvellement du bureau pour l'année 1888.

Sont nommés :

Président : M. Doussain.

1<sup>er</sup> Vice-président : M. Milon, directeur de la salle d'Escrime.

2<sup>e</sup> Vice-président : M. Perreau, directeur spécial des exercices de tir.

Secrétaire : M. Langlois.

Trésorier : M. Terrien.

Professeur : M. Menier, directeur des exercices de gymnastique.

Commissaires : MM. Odouard, Tremblay, Nourisson, Gaschet, Favaron, Julienne, Bonneau.

M. le Président invite M. le Trésorier à vouloir bien donner connaissance des comptes administratifs, lesquels, après lecture, sont approuvés à l'unanimité.

La mission de la Commission pour l'année 1887 étant terminée, la nouvelle Commission élue prend place au bureau, et M. Doussain, son président, prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Mes chers camarades,

Notre honorable président, M. le Dr Peton, pour des raisons majeures et personnelles, et malgré tous nos efforts pour l'engager à rester à notre tête, vient de donner sa démission.

Tous, vous savez ce qu'il a fait pour la Société : c'est grâce à lui que nous avons pu établir notre préau de gymnastique qui depuis longtemps était réclamé et manqué à Saumur ; c'est grâce à ses démarches que nous avons obtenu du Conseil municipal la subvention qui nous permet de payer le lourd loyer qui nous surcharge.

Nous lui devons une reconnaissance sincère et devons le considérer comme le véritable fondateur de l'Union Saumuroise.

Je vous propose, Messieurs, de le nommer, par acclamation, président honoraire de la Société, et de décider qu'en cette qualité place lui sera réservée au bureau toutes les fois que celui-ci se rassemblera.

Je ne veux point rappeler les services rendus par les Membres de la Commission : vice-président, trésorier, secrétaire, etc. ; je serais trop long !!!

D'ailleurs, vous les savez apprécier, et votre vote de tout à l'heure vient de me prouver que vous savez les comprendre.

Mais permettez-moi de me joindre à vous pour remercier ces messieurs de leur dévouement et du zèle apporté par eux dans l'exercice de leur mandat, convaincu qu'ils me continueront à l'avenir l'appui nécessaire pour m'aider à diriger au mieux de l'intérêt de tous la Société à laquelle vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à présider.

Notre but principal, vous le savez, est de donner aux jeunes les premiers éléments de l'instruction militaire, par la gymnastique, l'escrime, le tir et la marche.

Une armée composée exclusivement d'hommes ayant une préparation de cette nature sera incontestablement supérieure à toutes les autres.

On n'improvise pas des soldats ; il faut au contraire une sérieuse préparation. Il y a là une question de patriotisme et un devoir pour tous les Français.

C'est vers l'âge de 14 à 15 ans, époque à laquelle les jeunes gens quittent l'école qu'ils sont plus aptes à se fortifier par les exercices rationnels de la gymnastique, qui est une des formes du relèvement national.

Par la marche, ils acquerront une garantie de

santé qui les prémunira contre les fatigues souvent excessives de la guerre.

Deux maîtres d'armes distingués dirigent notre salle d'escrime.

Le Stand sera ouvert tous les dimanches pour le tir à l'arme de guerre. Des séances de tir à longues distances commenceront très prochainement.

Des récompenses seront décernées le premier dimanche de chaque trimestre aux plus méritants, dans chacune des classes et exercices.

Je vous signale, à ce propos, un fait très important pour beaucoup d'entre vous.

Dans son instruction du 9 octobre 1885, article 7, le ministre de la guerre a décidé que :

« Les jeunes gens qui, avant leur incorporation, auront pris part à des concours de tir ou de gymnastique, en France ou à l'étranger, pourront se présenter au corps porteurs des diplômes de prix de tir ou de gymnastique qui auront pu leur être délivrés.

« Mention sera faite de la délivrance de ces diplômes sur le livret individuel. »

Vous avez donc intérêt sérieux à suivre les exercices réglementaires autant que vos moments de loisir vous le permettront. Vous y gagnerez d'ailleurs de toutes façons : moralité, santé, patriotisme.

Nous ne faisons pas de polémique, ni politique, ni religieuse ; nous voulons apprendre la discipline et l'amour de la Patrie. C'est là notre culte !!

Aussi nous voudrions voir venir ici tous les jeunes gens, tant de la ville de Saumur que des environs, assister d'une manière régulière à nos exercices.

Peut-être beaucoup n'osent-ils pas.

Ils ont tort ; les portes sont ouvertes à tous.

Nous ne leur demandons qu'une chose : le respect et l'observation du règlement.

Il faut que chacun de vous regarde et cherche parmi ses amis, parmi ses connaissances, et amène au moins un membre nouveau.

Je le répète, pour que tout le monde le sache, comme vous le savez vous-même :

Chez nous il n'y a pas de groupes politiques ou religieux, il n'y a que des patriotes qui se soutiennent et veulent se tenir prêts, complètement prêts, absolument prêts pour le jour de la Revanche et n'ont qu'une devise :

Patrie avant tout !

Cette allocution a été interrompue à diverses reprises par de chaleureux et unanimes applaudissements.

L'assemblée générale, heureuse de témoigner à M. le Dr Peton toute sa sympathie, le nomme par acclamation président honoraire de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'Union des Sociétés de France, comprenant 189 sociétés de gymnastique, célébrera sa quatorzième fête fédérale cette année à Saintes, les dimanche et lundi de la Pentecôte.

### Correspondance

St-Hilaire-St-Florent, 29 janvier 1888.

Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

Je lis dans votre numéro de ce jour la réplique de M. Bouvet.

Usant de mon droit de réponse, je tiens à faire connaître les causes qui ont motivé la campagne dirigée contre moi :

Par suite de ma révocation, il y a lieu de nommer un nouveau maire. La loi exigeant que le Conseil municipal soit au complet et une vacance existant, le collège électoral a été convoqué pour dimanche 5 février, à l'effet d'élire un conseiller. Deux candidats seront en présence : l'un conservateur, patronné par le Conseil municipal ; l'autre radical, soutenu par M. Bouvet-Ladubay. Le terrain de la lutte est celui des enterrements civils : Imposera-t-on à la population l'inhumation commune ? Ou la tradition du respect des morts continuera-t-elle à être religieusement observée ? On a pris position de chaque côté. En attendant le résultat, chacun se dit que M. Bouvet est le mannequin doré dont se sert la ligue saumuroise. Derrière lui se cachent certain « Cousin » et sa bande qui tirent la ficelle. La lettre à Doyen, qui n'a pas été écrite à Bouvet, mais dont la publication constitue une indiscrétion vis-à-vis de lui, n'est qu'une arme de combat. Allons, à bas le masque ! Il ne trompe plus personne. Restez avec

ceux de la loge et de votre cercle républicain ; arborez votre drapeau !

Nous avons en toutes choses des opinions contraires et surtout une manière différente de juger l'honneur. Le jugement du Tribunal de Saumur qui m'a condamné est, à votre avis, une tache à mon honorabilité. C'est l'opinion des gens de votre sorte : j'en retiens l'aveu. Les conservateurs et les républicains honnêtes considèrent que ce jugement n'a atteint que ceux qui l'ont rendu, vos amis. Ça été l'avis de la Cour d'Angers et le dire de son errêt.

COQUEBERT DE NEUVILLE,

Ex-maire, conseiller municipal conservateur.

ANGERS.

Grand-Théâtre. — Au premier jour, représentation extraordinaire, les Cloches de Corneville avec le concours de M. Simon-Max et M<sup>me</sup> Simon-Girard, premiers sujets du théâtre des Folies-Dramatiques, créateur des rôles de Grenicheux et Serpolette, et de la princesse des Canaries.

M<sup>me</sup> la vicomtesse de Trédern a donné, samedi, une brillante soirée à laquelle assistaient : les princesses de Broglie, le comte et la comtesse A. d'Harcourt, la marquise de Béranger, le comte de Baulny, le comte de la Ferronnays et le marquis de Mornay.

GOUNOD A ANGERS

L'Association des Concerts populaires d'Angers donnera dimanche, 5 février, son 300<sup>e</sup> concert sous la direction de son illustre président d'honneur, Ch. Gounod.

A cette occasion, 250 amateurs, parmi lesquels environ 120 dames appartenant à l'élite de la société angevine, se sont réunis à l'orchestre, pour chanter, à la cathédrale, le mardi 7 février, sous la conduite du maître, sa Messe de Sainte-Cécile.

Plus de 300 exécutants prendront part à cette solennité donnée au profit de l'Association des artistes musiciens de France.

Le prix des entrées à la cathédrale est fixé à 3 fr., 2 fr. et 1 fr. — Les places à 3 fr. seules peuvent être louées à l'avance, moyennant un supplément de 2 fr. Il suffit pour cela d'écrire, 45, place du Ralliement, à Angers, à M. Metzner-Leblanc, chargé de la location.

LES GRANDS MARIAGES

On célèbre, en ce moment, à Nantes, le mariage du comte Raoul de Montalembert avec M<sup>me</sup> de Choiseul-Beaupré.

Aujourd'hui mardi a lieu le mariage civil ; demain mercredi la bénédiction nuptiale sera donnée aux époux par S. G. M<sup>re</sup> Lecocq.

Parmi les publications de mariage affichées dimanche à Paris, nous remarquons les suivantes :

M. Marie-Armand-Elie-Jacques, comte de Gontaut-Biron, sous-lieutenant de cavalerie, et M<sup>me</sup> Gabrielle-Augustine-Marie de Mailly-Châlon.

M. Louis-Joseph-Dominique Paris de Mondoville, capitaine au 7<sup>e</sup> cuirassiers, et M<sup>me</sup> Antoinette Guy.

5,500,000 FRANCS D'ABSINTHE. — Veut-on savoir ce que peut bien coûter une marque d'absinthe ? 5,500,000 francs ! C'est le prix que viennent de payer MM. Weil-Picard, pour l'achat de la fabrique d'absinthe Pernod, à Pontarlier.

PETITES NOUVELLES THEATRALES

Hier soir a eu lieu, à l'Opéra, la première représentation de la Dame de Montsoreau, opéra en cinq actes et sept tableaux, d'Auguste Maquet, musique de M. Gaston Salvayre.

Le rôle de Bussy est tenu par M. J. de Reszké, celui de Montsoreau par M. Delmas, celui de Diane par M<sup>me</sup> Bosmann.

L'ouvrage a obtenu un grand succès. L'Abbé Constantin s'est joué dimanche, au Gymnase, pour la 100<sup>e</sup> fois.

Les 100 premières ont produit 502,000 fr., et dimanche, en matinée, la pièce a fait une recette de 5,447 francs !

Jamais le Gymnase n'en avait fait une pareille à une centième.

Il y a quelques jours, aux Variétés, a eu lieu la première représentation de *Décors* ;

notre compatriote, M. Daniel Bac, rempli dans cette pièce le rôle du sous-préfet.

L'OPONAX. — Savez-vous avec quoi est fait ce doux parfum à la mode : l'oponax ?

Avec de la carotte ; oui, mesdames, la même que celle dont les ménagères se servent pour mettre dans le pot-au-feu de la famille.

Il est vrai qu'on la mêle avec certaines plantes aromatiques ; mais c'est la carotte qui est la base de la plus grande partie des Macons d'oponax débités à Paris.

Adieu la poésie des boudoirs embaumés et des parfums troublants !

De la carotte ! mesdames, de la carotte !

## Dernières Nouvelles

AFFAIRE VIGNEAU

La Cour de cassation, constituée en conseil supérieur de la magistrature, s'est réunie hier à midi, sous la présidence de M. le premier président Barbier, pour examiner les poursuites judiciaires dont M. Vigneau est l'objet.

Après un nouveau rapport de M. le conseiller Merville et l'audition de M. Vigneau, la séance a été suspendue.

A la reprise, M. le procureur général Ronjat a pris ses réquisitions.

M<sup>re</sup> Sabathier, que M. Vigneau a choisi comme défenseur, a pris la parole à 3 heures.

A 5 heures 1/2, la Cour de cassation a levé l'audience après le réquisitoire de l'avocat général Ronjat qui, dit-on, a conclu dans le sens d'une énergique répression.

L'arrêt sera rendu aujourd'hui mardi.

Le Puy, 30 janvier.

Le bâtiment communal contenant le Tribunal et la Mairie d'Issingaux a été incendié.

Les archives ont été sauvées.

Il n'y a eu aucun accident de personnes.

### Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 31 janvier, 1 h. 32, soir.

M. Flourens, ministre des affaires étrangères, n'a pu assister au conseil des ministres de ce matin, par suite d'une forte grippe.

Le gouvernement pense que pleine satisfaction sera donnée à la France par la Porte relativement à l'incident de Damas.

Le Conseil s'est ensuite occupé du projet du Crédit agricole actuellement en discussion au Sénat.

M. Sarrien, ministre de l'intérieur, étant souffrant, ne pourra accepter la discussion sur l'installation du préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville avant vendredi.

L'amiral Cloué a été nommé conseiller d'Etat en remplacement de l'amiral Bourgeois, décédé récemment.

### BOURSE DE PARIS

DU 30 JANVIER 1888.

Rente 3 0/0.	81 40
Rente 3 0/0 amortissable.	85 »
Rente 3 0/0 (nouveau).	81 20
Rente 4 1/2 (nouveau).	107 67
Obligations du Trésor.	512 »

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 29 janvier 1888.

Versements de 133 déposants (19 nouveaux), 34,439 fr. 77.

Remboursements, 39,750 fr.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

### EPICERIE CENTRALE

Maison GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Cafés supérieurs

NOUVEAUX MÉLANGES faits avec les sortes les plus estimées.

4<sup>e</sup> qualité, le 1/2 kilog. 2 f. 50

Mélange extra, le 1/2 kilog. 2 80

Mélange exquis, sorte supérieure, le 1/2 kilog. 3 »

**MARCHÉ de Saumur du 28 Janvier 1888**

Froment-commerce, l'hectolitre	20	Bœuf ou vache, le kil.	1 40
Id. halle (moyenne)	19 60	Veuve	1 40
Métail	16	Mouton	1 80
Seigle	10 75	Porc	1 30
Orge	11	Poulets la couple	5
Avoine	8 50	Dindonneaux	17
Sarrasin	13 50	Oies	12
Haricots blancs	27	Beurre le kilog.	2 50
Haricots rouges	35	Oufs la douzaine	1 20
Fèves	11	Foin, la charretée de	75
Noix	10	780 kilog.	75
Châtaignes	9	Luzerne	65
Sel les 100 kil.	15	Paille	45
Bon	13	Huile de noix, 50 kil.	125
Pommes de terre, la barrique	9 50	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	40
Farine, la culasse de 157 kilog.	53	Id. 2 <sup>e</sup>	38
Pain 1 <sup>er</sup> qual., le kil.	23 c.	Id. 3 <sup>e</sup>	36
Id. 2 <sup>e</sup> id.	22 c.	Charbon de bois, les 100 kil.	16
Id. 3 <sup>e</sup> id.	21	Charb. de terre	4 50

**Cours des Vins.**

<b>Rouges.</b>		la barrique	160 fr.
Souzy et environs			
Champigny			180
Varrains			150
Bourguet			200
Restigné			160
Chinon			180
<b>Blancs.</b>		la barrique	280 fr.
Coteaux de Saumur			
Ordinaires, environs de Saumur			110
Saint-Léger et environs			95
Varrains et environs			105
Le Pay-N.-Dame et environs			90
La Vienne			80
Cidre de Bretagne	la barrique	45 fr.	
Cidre de Normandie		50	
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	55 fr.	
Vinaique de vin		25	

**LE MONDE ILLUSTRÉ**

13, quai Voltaire, Paris.  
Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 28 janvier :

**TEXTE :** Courtier de Paris, par Pierre Véron. — La Conquête du Paradis, nouvelle, par F. Marion Crawford. — Nos gravures : A la frontière austro-russe : Un kosak ; Une patrouille de dragons autrichiens ; Les mois fleuris de Florence ; Le théâtre du « Chat Noir » ; L'explosion du fort des Andalous, à Tunis ; Les troubles de Rouen ; Attentat contre M<sup>me</sup> Louise Michel. — Chronique des beaux-arts. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echechs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

**GRAVURES :** A la frontière austro-russe : Cosaque en tenue d'hiver ; pose de fils télégraphiques ; Une patrouille de dragons autrichiens. — La Conquête du Paradis, par F. Marion Crawford. — Les mois fleuris de France. — M. Eugène Labiche, de l'Académie française. — Italie : Le consulat de France ; M. de Laigue, consul de France ; M. Anglade, chancelier du consulat. Départements : Les troubles de Rouen ; Manifestations aux abords de la cathédrale. — Le théâtre illustré : Les coulisses du Chat Noir. — Tunisie : Les ruines du fort des Andalous. Pierre Lucas,

auteur de l'attentat du Havre contre Louise Michel. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.  
On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

**L'ALMANACH-JOURNAL**

PARAISANT TOUTS LES MOIS  
Abonnements : FRANCE. . . . . Un an, 2 fr.  
Un numéro : 10 cent.

Le Numéro de Février vient de paraître ; en voici le sommaire :

Les grandes dates du mois. Calendrier. Température. Une particularité de l'année 1888 qui est bissextile. Travaux agricoles de février. Le mois de février. Le vice-amiral Bourgeois. Les diverses qualifications de l'argent. Elève bien ton fils. Messe longue et messe courte. Un souvenir de 1870 (poésie). Une femme de bien. Les vieilles gloires de la France : le maréchal de Catinat, Histoire du carnaval. Le gué (suite). Petite notice historique sur le Carême, la fille du grenadier. Engélures. Liqueur digestive, etc., etc.

ILLUSTRATIONS : trois portraits : le vice-amiral Bourgeois, Madame Boucicault, le maréchal de Catinat ; neuf gravures diverses.

**PROPAGANDE**

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALME, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

**LA JEUNE MÈRE**

Fondé en 1874 par le Dr Brochart  
6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

**EAU GORLIER**

pour la BEAUTÉ DU TEINT et l'hygiène de la peau, qu'elle parfume et adoucit dans la grasse, fait disparaître les Gerçures, Eclats et Irritations.  
2<sup>e</sup> 50 le Flacon et 1<sup>re</sup> 50 le 1/2 Flacon  
Dépôt général : Pharmacie ROUSSEL, 1 MEAUX  
ET CHEZ TOUTS LES BONNS COIFFEURS ET PARFUMIERS  
A Saumur : MACHET, 1, rue d'Orléans.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Gicères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.  
Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

**SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO DU SEMEUR**

A nos lecteurs. — Livres et lecteurs, par M. Charles Fuster. — POÉSIES, par MM. Frédéric Mistral, Henri Chantavoine, Charles Carivet, Etienne Dupont, Francis Melvil, Charles Fuster. — Coins de paysages, par M<sup>me</sup> Henry Gréville, — M<sup>me</sup> de Hauteville (Nouvelle), par M. Noël Bazan. — Hector Malot, par M. Jules Levallois. — ACTUALITÉS LITTÉRAIRES : La Souris et La Tosca, par M. Alfred Copin. — LES ÉCRIVAINS ET LES ARTISTES CHEZ BUX : Massenet, par M. Noël Bazan. — LA LITTÉRATURE AU PARLEMENT : Clovis Hugues, par M. Fritz Kobus. — LES OUBLIÉS : Hippolyte de la Morvonnais, par M. Gaston de la Source. — BEAUX-ARTS : Puits de Chavannes, par M. Marcel Fouquier. — VARIÉTÉS : Une ville allemande : Leipzig, par M. Adrien Wagnon. — La Ninetta (Nouvelle), par M. Francis Melvil. — LES PETITS CHEFS-D'ŒUVRE, par MM. Prosper Blanchemin, Achille Millien, Georges Rodenbach, Georges Lafenestre. — L'ŒUVRE DE DEMAIN : Le Paradoxe, par M. Frédéric Lohé. — PAGES OUBLIÉES, par MM. André Theuriot, François Coppée, de l'Académie française. — CURIOSITÉS : Une fable de Napoléon 1<sup>er</sup>. — LES LIVRES, par M. de Bréannes. — LES PENSÉES DU SEMEUR. — CE QUI SE PASSE. — JOURNAUX ET REVUES.  
Prix du numéro : 75 cent. — Bureaux : 9, place des Vosges, Paris.

**A VENDRE**

**MAISON BOURGEOISE**

Située au Pont-Fouchard,  
Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.  
S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

**A LOUER**

**Pour la Saint-Jean 1888, UNE PETITE MAISON**

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.  
S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M<sup>me</sup> AUBOYER, notaire, place de la Bilabge. (46)

**A VENDRE**

**COFFRE-FORT**

Système Haflner aliné.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**Bouteilles Champenoises renforcées**

Très bonnes conditions.  
S'adresser à M. CH. JUDEAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

**CHAPELLERIE SAUMUROISE**

**FONTAINE**

Les Articles de Chapellerie, de 1<sup>er</sup> choix et des dernières Modes, se trouvent dans les Magasins de M. GILARD, 29, rue de la Comédie, à Saumur.  
BON MARCHÉ sans précédent, sans nuire au BON GOUT, ni à la QUALITÉ.

**Cours de Guitare, de Solfège**

Leçons d'Espagnol PAR M. MIGUEL ARAN 30, rue Saint-Nicolas.

**L'ARMÉE TERRITORIALE**

Journal hebdomadaire  
Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris  
Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :  
Six mois. . . . . 7 fr.  
Un an. . . . . 12 »  
On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

**GUÉRISON CERTAINE**  
DE TOUTES LES  
**Affections de la Peau**  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Acné, etc.;  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le traitement ne dérange  
nullement du travail ; il est à  
la portée des petites bourses,  
et, dès le deuxième jour, il pro-  
duit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LEMORMAND,  
médecin spécialiste  
11, rue St-Hilaire, à SAUMUR (S.-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

**Offres et Demandes**

M<sup>me</sup> VERON, bien connue à Saumur en tous genres, donne, chez elle et à domicile, des leçons de français et de travail aux enfants et à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.  
Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 1.

Un MÉNAGE de confiance ayant un peu d'âge, demande, pour la Saint-Jean, une place, l'homme jardinier, la femme concierge ou femme de basse-cour.  
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE désire se placer, le de chambre et la femme comme femme de chambre ou lingère. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garçon de course, 16, rue d'Orléans.

**Couronnes Funéraires en tous Genres**  
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL  
ANCIENNE MAISON CUPIT  
**COCHET-CHAILLOUX**  
Successeur  
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR  
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.  
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES  
10 0/0 de remise sur tous les articles.

**LE COLLÈGE DE SAUMUR**  
PRÉPARE AUX  
**ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS**  
ET À L'EMPLOI  
D'Elève-Mécanicien des Equipages de la Flotte  
L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

**DENTS** NI CROCHETS  
SANS PALAIS  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification—Prix modéré.

**LESSIVE-IRIS** LE PAQUET  
0 fr. 35  
Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer  
Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.  
La plus économique des Lessives connues.  
En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.  
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)  
Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

**CACAO VAN HOUTEN**  
pur et soluble en poudre.  
Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.  
**Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.**  
Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOQUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (287)